

L'hon. M. CARVELL: Il s'agissait peut-être de travaux de protection. Je n'ai jamais compris pourquoi le Gouvernement fédéral construirait des ponts sur les rivières qui sont dans les limites d'une province. Nous avons déjà contribué à la construction de ponts interprovinciaux; mais ce serait ouvrir une large porte que d'entreprendre de construire des ponts sur les rivières ordinaires, dans les limites d'une province.

M. JACOBS: Vous avez construit le pont de Québec.

L'hon. M. CARVELL: C'est autre chose. Nous avons construit un pont sur la rivière Ottawa, il y a plusieurs années et nous en subissons aujourd'hui les conséquences puisqu'on nous demande de contribuer à sa reconstruction. Si nous nous écartons du principe, nous aurons à en payer les conséquences. Assez récemment, j'ai reçu la visite d'un haut fonctionnaire du gouvernement de Québec à ce sujet, et, comme il est habile avocat, je lui ai signalé quelques-unes des objections qui se présentent. Si le Gouvernement fédéral a fait quelque promesse, je n'en ai pas été averti.

Ontario.—Rivière des Français.—Règlement plénier et final de toute réclamation de Jennings et Ross, touchant leur contrat pour la construction et la substructure du grand barrage de Chaudière, y compris l'intérêt à 5 p. 100, \$5,800.

M. CANNON: Quelle somme réclamaient ces entrepreneurs?

L'hon. M. CARVELL: Ils réclamaient \$16,000. On a pensé que s'ils avaient droit de recevoir \$5,115.97 il y a trois ans, ils avaient également droit à l'intérêt sur cette somme. Le paiement a été autorisé par un décret ministériel et nous demandons maintenant à la Chambre de voter le crédit nécessaire pour conclure l'arrangement.

Sheguindah.—Réparations au quai, \$1,000.

M. NICHOLSON: Le département se propose-t-il de s'enquérir des conditions dans lesquelles se trouvent les quais de l'île Manitoulin et ceux dans le chenal nord de cette île, en vue de faire prendre possession par l'Etat de ces quais qui appartiennent actuellement à des particuliers? Depuis quelques années beaucoup de ces petits ports ont pris de l'importance parce que la région progresse rapidement et que l'on trouve maintenant une population agricole là où il n'y avait autrefois que des exploitations forestières. Les quais appartenaient à des particuliers et plusieurs sont encore des propriétés privées. Cet état de choses cause beaucoup d'ennuis vu que le proprié-

taire d'un quai exerce un contrôle absolu sur le trafic. Le Gouvernement s'est-il occupé de cette question et le ministre se propose-t-il de charger ses ingénieurs de faire une enquête et de faire un rapport au Gouvernement sur l'opportunité de prendre possession des quais, là où le trafic est devenu un service public au lieu d'être, comme par le passé, une entreprise privée?

L'hon. M. CARVELL: Je n'ai jamais entendu parler de cette question, bien qu'elle ait pu être portée à la connaissance de mon prédécesseur. Je ne puis pas promettre à mon honorable ami (M. Nicholson) que je demanderai aux ingénieurs de faire un rapport, car c'est une question d'administration générale que le Gouvernement aura à décider. Je puis dire cependant que j'étudierai la question très attentivement. Les raisons alléguées par l'honorable député me paraissent très plausibles, mais je connais si peu l'affaire que je ne puis pas convenablement prendre une décision immédiate.

Wendover.—Réparations au quai, \$1,000.

M. EULER: Avant de passer à un autre chapitre, permettez-moi de faire observer qu'il n'y a rien dans le budget pour des réparations au quai ou des travaux de dragage à Port-Dover. Cette localité n'est pas dans ma circonscription, mais des améliorations dans ce port seraient très avantageuses aux villes et villages situés plus au nord, jusqu'au comté de Waterloo et comprenant Brantford, Galt, Kitchener, Waterloo, Elmira et plusieurs autres localités. Le ministre se rappelle qu'il y a deux ou trois semaines une nombreuse délégation d'industriels et autres citoyens de la partie centrale de l'Ontario est venue le trouver pour lui exposer l'urgence de ces travaux. Le ministre a promis d'étudier la question, mais je ne vois rien dans le budget à cette fin et je désire savoir si nous pouvons nous attendre à ce qu'un crédit soit demandé dans le budget supplémentaire. La raison pour laquelle des améliorations sont demandées dans ce port est celle-ci:

Depuis un an ou deux un chemin de fer très utile a été construit entre Galt et Port-Dover. On se propose de s'en servir pour le transport du charbon. Il est possible de faire venir du charbon par le lac Érié à Port-Dover et de le distribuer aux villes et aux cités industrielles du centre de l'Ontario occidental, y compris celles que j'ai mentionnées. Ce sont de grands foyers manufacturiers auxquels le charbon est indispensable. Depuis quelques années, et principalement l'hiver dernier, nous avons eu beaucoup de difficultés à nous en procurer